

**Projet de textes et conventions internationales approuvés
par le conseil du gouvernement du 19 moharrem 1428
(8 février 2007) et devant être examinés
par le conseil des ministres**

Projets de lois :

- 1- projet de loi n° 01.07 relative aux résidences immobilières touristiques
- 2- projet de loi n° 02.07 modifiant et complétant la loi n° 61.00 portant statut des établissements touristiques.

Projet de décret :

- Projet de décret n° 2.06.764 modifiant et complétant le décret n° 2.82.146 du 28 rabii I 1403 (13 janvier 1983) fixant le classement et l'échelonnement indiciaire des grades des magistrats de la Cour des comptes.
 - Convention entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Sultanat d'Oman tendant à éviter la double imposition et à interdire l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.
- Projet de loi n° 07.07 portant approbation quant au principe de la ratification de ladite convention.